

Recherches sociographiques



Gérard BOISMENU et Graciela DUCATENZEILER, *Les subventions fédérales à l'innovation industrielle*

Serge Côté

Volume 28, numéro 2-3, 1987

La famille

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056330ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056330ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Côté, S. (1987). Compte rendu de [Gérard BOISMENU et Graciela DUCATENZEILER, *Les subventions fédérales à l'innovation industrielle*]. *Recherches sociographiques*, 28(2-3), 509–512. <https://doi.org/10.7202/056330ar>

Gérard BOISMENU et Graciela DUCATENZEILER, *Les subventions fédérales à l'innovation industrielle*, Montréal, ACFAS, 1986, 223p. (« Politique et économie », 2.)

L'ouvrage, publié dans la collection « Politique et économie » dirigée par le Groupe de recherche et d'étude sur les transformations sociales et économiques, livre les résultats d'une recherche sur la politique technologique canadienne et l'aide fédérale à l'innovation industrielle. Dès leur avertissement liminaire, les auteurs précisent que l'état de leurs connaissances ne leur permet pas de se prononcer « de façon décisive sur l'existence d'une stratégie industrielle et sur la hiérarchisation des intérêts véhiculés par l'ensemble de la politique technologique » (p. 5). Cette prudence les suivra tout au long du livre, alors qu'ils procèdent à un examen minutieux des données disponibles, mais se refusent à tirer des conclusions évaluatives.

La première partie consiste en un texte de trente pages portant sur les diverses formulations et revisions qu'a connues la politique technologique canadienne de 1960 à 1983. Si la commission Glassco en 1960 est arrivée à un « verdict critique » (p. 9) et si le Rapport Lamontagne en 1977 a porté un « jugement sévère » (p. 13) sur cette politique technologique, les auteurs ne se prononcent pas sur la portée des changements apportés à cette politique depuis. Les gouvernements se sont donné comme objectif, au cours des dernières années, de mieux intégrer la politique technologique au développement social et économique du pays, de mieux coordonner l'effort gouvernemental dans le domaine et de privilégier le secteur privé comme lieu de réalisation de l'innovation industrielle. L'action gouvernementale se concrétise par la distribution d'aides directes, par l'octroi d'allègements fiscaux, par la réalisation de recherche dite *intramuros*, par le soutien à la recherche universitaire, et même par certaines initiatives dans les domaines de l'achat public, du tamisage des investissements étrangers et de la politique commerciale. L'implication financière du gouvernement fédéral et des universités dans la recherche et le développement a doublé en dollars courants de 1976 à 1983, mais leur part relative a chuté de 54 % à 40 % de toute la R-D faite au Canada. Pendant ce temps, les dépenses de R-D des entreprises étaient presque quadruplées et leur part relative passait de 41 % à 46 %.

La seconde partie de l'ouvrage propose d'examiner la distribution effective de toutes les subventions fédérales accordées dans le cadre de trois des plus importants programmes d'aide, entre 1977 et 1982. Pour ce faire, un certain nombre de données ont été réunies sur chaque subvention. Entre autres, on a catégorisé les subventions selon le montant : moins de \$ 100 000, \$ 100 000 à \$ 199 000, subventions importantes (\$ 200 000 à \$ 499 000), grosses subventions (\$ 500 000 à \$ 999 000) et très grosses subventions (plus de \$ 1 000 000). Les auteurs ont aussi établi trois tailles d'entreprise : petite (moins de 100 salariés), moyenne (de 100 à 499 salariés) et grande (500 salariés et plus). D'autres variables ont aussi été découpées, comme l'origine du capital (canadien/étatsunien/étranger autre) et la « région » (Atlantique/Québec/Ontario/Prairies/Colombie-Britannique). Enfin, pour chaque subvention, on a déterminé la branche industrielle d'appartenance de l'entreprise bénéficiaire. En croisant ces différentes variables, les auteurs arrivent à une description très détaillée de la répartition de l'aide gouvernementale entre 1977 et 1982. Cette description représente une somme de travail assez considérable, puisque les subventions ont été relevées une par une dans les comptes publics du Canada et que les données concernant la taille de l'entreprise, la branche industrielle et la nationalité du capital ont dû être déterminées cas par cas par l'équipe de recherche, à partir de diverses publications et répertoires privés et gouvernementaux.

Les trois programmes gouvernementaux soumis à examen sont le Programme d'expansion des entreprises (P.E.E.) et le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (P.P.I.M.D.), tous deux administrés par le Ministère de l'industrie et du commerce, ainsi que le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), géré celui-là par le Conseil national de recherches du Canada. De 1977 à 1982, les trois programmes ont distribué 676 millions de dollars, dont 402 pour le P.P.I.M.D., 187 pour le P.E.E. et 87 pour le PARI.

Selon l'importance des sommes distribuées, les auteurs identifient entre quatre et six branches privilégiées ou prioritaires pour chaque programme. Au total, dix branches privilégiées se détachent : elles récoltent à elles seules 91 % de toute l'aide distribuée. Il y a une grande inégalité dans la ventilation des sommes, aussi bien entre les branches qu'à l'intérieur de celles-ci. La description de cette répartition différenciée selon la taille de l'entreprise, la nationalité du capital, etc. occupe une très grande place dans l'ouvrage. Les deux branches qui cumulent les plus fortes subventions sont « avions et pièces » et « équipements de communication », avec respectivement 30 % et 17 % de toutes les aides. Si elles atteignent ce classement, c'est essentiellement à cause des sommes qu'elles récoltent dans le programme destiné à l'industrie du matériel de défense. Dans la plupart des branches, la valeur des subventions attribuées entretient un certain rapport d'équivalence avec le volume des activités de R-D effectuées dans la branche. Certaines branches privilégiées, celles dites « à forte intensité ou densité technologique », font cependant exception : elles sont subventionnées dans une proportion nettement supérieure au volume de R-D qu'elles réalisent.

Quant à la répartition « régionale » des subventions, les auteurs l'examinent en détail et s'attardent particulièrement à la comparaison classique du Québec et de l'Ontario. Dans chacun des trois programmes de subventions, l'Ontario recueille davantage de fonds que le Québec. En comparaison de leur poids relatif dans la structure industrielle canadienne, l'Ontario obtient plus que sa part et le Québec presque la sienne des fonds du P.E.E. et du PARI. La situation est toutefois différente pour le P.P.I.M.D., où le Québec (à cause, entre autres, d'une très grosse subvention accordée à une entreprise étatsunienne située en territoire québécois) reçoit beaucoup plus et l'Ontario sensiblement moins que la part qui leur reviendrait en vertu de leur place dans la structure industrielle canadienne.

L'ouvrage des professeurs Boismenu et Ducatenzeiler ne nous apparaît pas comme une contribution importante sur le sujet de la politique technologique au Canada. Le portrait qu'ils nous offrent est certes minutieux et rigoureux et, à ce titre, peut se révéler très utile aux personnes qui désirent appréhender la situation de l'aide gouvernementale, procéder à des comparaisons, etc. En particulier, il faut souligner la pertinence des mesures telles que l'indice de récurrence (nombre de subventions par entreprise par période donnée), l'indice d'intensité de l'aide (le montant de subvention par salarié), le rapport de densité technologique de la branche, le poids de la « région » dans la structure industrielle. Malgré tout, certaines mesures n'ajoutent rien à ce qui se pratique déjà dans le domaine de l'analyse industrielle. Par exemple, l'utilisation de l'expression « capacité productive de l'entreprise » ne recouvre rien de plus que la mesure archi classique de la taille de l'entreprise exprimée en nombre de salariés.

Malgré les mérites évidents de l'analyse qui nous est présentée, le lecteur restera sur sa soif s'il désire trouver dans cet ouvrage une vue claire des choix gouvernementaux en

matière de technologie et d'innovation industrielle. Les auteurs ne formulent à ce propos aucune hypothèse précise ; tout au plus font-ils état de « postulats implicites qui sous-tendent [leur] réflexion sur l'État et qui marquent une bonne distance par rapport à ceux qui s'expriment couramment dans [les] évaluations » de la politique technologique (p. 49). L'un des postulats qu'ils font leurs amène à poser que « l'identification de l'État libéral à un État non interventionniste au sens strict du terme est une illusion » et que, depuis 1945, l'État est « un élément majeur du régime d'accumulation et du mode de régulation sociale » (p. 49). Sur la base de cette profession de foi, on devrait s'attendre à ce que l'action de l'État dans le domaine de la technologie et de l'innovation industrielle mène quelque part. D'autant plus que, autre postulat important,

« la responsabilité de l'État à l'égard de l'innovation industrielle apparaît comme une nécessité incontournable. Cette responsabilité ne peut se limiter à la seule promotion et réalisation d'activités de R-D ayant pour but de développer le potentiel technologique interne ; cette initiative devrait être étroitement liée à l'élaboration d'une politique industrielle et commerciale conséquente. » (P. 51.)

Les conclusions des auteurs sur ce plan ne sont pas satisfaisantes. D'après eux, il n'existe pas d'orientation consciente du gouvernement en matière de politique technologique ; tout au plus avancent-ils que, passivement, les autorités se soumettent à un ordre de priorités venu on ne sait d'où ! Aussi écrivent-ils :

« Sans pouvoir décomposer les mécanismes du filtrage qui semble s'opérer, on peut suggérer qu'un ordre de priorité s'exprime et se reproduit dans l'administration des programmes. On peut difficilement s'imaginer que les choses se passent ainsi sans l'accord du pouvoir gouvernemental et de ses principales instances administratives. Minimale, il y a un ordre de priorité reconnu sinon voulu par les autorités politiques chargées en ce domaine de l'intervention étatique. » (P. 139.)

En somme, l'action de l'État est tout entière résumée dans la description de son déroulement tel que les données présentées nous le révèlent ! Et s'il n'y a pas moyen de dégager de cohérence, d'orientation globale, de sens clair à cette action, n'est-ce pas parce que « la politique économique d'un État, dans son discours annonciateur et particulièrement dans ses mesures particulières concrètes, se présente comme fractionnée, [...] ne compos[ant] pas pour autant un système homogène et harmonieux » (p. 50) ? Peu importe que l'on s'appuie, pour faire cette affirmation, sur Poulantzas, selon qui la politique économique « est toujours à court terme extrêmement chaotique et contradictoire » (p. 5), ce diagnostic marqué au coin de la plus grande prudence, sinon de la pusillanimité, n'en est pas moins extrêmement décevant. Au vu des résultats de recherche livrés dans l'ouvrage, les auteurs n'étaient-ils pas autorisés à mettre davantage en évidence la place de la recherche militaire (appelée ici recherche sur le « matériel de défense ») comme priorité importante de l'effort technologique du gouvernement canadien entre 1977 et 1982 et d'en tirer un certain nombre de conséquences sur l'orientation de la politique technologique, tout comme de la politique industrielle et commerciale ?

Pour terminer, qu'il nous soit permis de formuler deux remarques sur la forme de l'ouvrage. La première concerne l'existence de fautes et de coquilles. Si leur présence occasionnelle est inévitable dans toute publication, il est du devoir des éditeurs et des responsables de collection de les extirper des épreuves autant que faire se peut. Il nous semble qu'il y a eu ici manque de vigilance, puisque leur fréquence dépasse ce qui se

constate habituellement en milieu québécois. Notre seconde remarque porte sur la présentation des résultats chiffrés. La plupart du temps, ils ont donné lieu à la construction d'un tableau. Certes les tableaux sont d'une tenue impeccable, tant du point de vue de leur présentation matérielle que de leur précision. Ils sont cependant fort nombreux et occupent environ 90 des 223 pages que comporte l'ouvrage. Ils viennent renforcer puissamment l'aspect descriptif du texte.

Serge CÔTÉ

GRIDEQ.

Université du Québec à Rimouski.

Diane BELLEMARE et Lise POULIN SIMON, *Le défi du plein emploi : un nouveau regard économique*, Montréal, Saint-Martin, 1986, 530p.

Ce livre des professeurs Bellemare et Poulin Simon relève de l'économie politique engagée. Il rapporte souvent les faits de manière sélective et partielle. Il manque parfois de rigueur analytique et tourne les coins rond. Il est manichéen : il y a les bons sociaux-démocrates et les méchants néo-conservateurs (ou, plus dangereux encore parce que plus subtils, les sournois keynésiens libéraux). Il sent la plaidoirie d'un bout à l'autre. Il contient beaucoup d'erreurs de langue. Il est d'une longueur excessive, typiquement universitaire. Mais peu importe. C'est un bon livre. L'intuition fondamentale est juste. Je prédis qu'elle sera influente dans toutes les organisations et les partis politiques qui œuvrent à gauche de l'extrême centre au Québec et au Canada. À bien surveiller, à l'heure où l'on prédit la métamorphose de l'action syndicale et l'ascension politique du Nouveau parti démocratique.

L'argumentation est simple. L'histoire de la politique économique au Canada depuis quarante ans est l'histoire de la résignation progressive à un taux de chômage de plus en plus élevé : 4.5% dans les années 1950, 5% dans les années 1960, 7% dans les années 1970, 10% dans les années 1980. On en est ainsi venu à nier l'importance du coût humain et financier du chômage. On a commencé à laisser croire qu'il est en grande partie volontaire. On s'est mis à accorder la priorité à la lutte contre l'inflation, à la stabilité de la devise, à l'équilibre budgétaire, et on a poursuivi ces objectifs au moyen d'une restriction persistante du crédit et de la dépense publique qui a sans cesse aggravé le chômage. On laisse maintenant entendre qu'au moindre signe de faiblesse de la banque centrale ou des gouvernements en faveur d'un crédit plus facile ou d'un budget plus expansionniste, une nouvelle flambée inflationniste s'amorcera sans que l'emploi ne s'améliore. Les rambos de la désinflation se sont emparés du siège avant de la politique macroéconomique.

Il ne restait alors qu'à bonifier les programmes de main-d'œuvre et de sécurité du revenu et à multiplier les interventions de développement industriel et régional qui permettraient aux classes laborieuses de vivre avec un niveau élevé de chômage sans troubler la paix sociale. C'est bien ce qu'on a fait, quoique la plupart du temps avec une